

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 novembre 2018

LOI DE PROGRAMMATION 2019-2022 ET DE RÉFORME POUR LA JUSTICE - (N° 1396)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT DISCUSSION**AMENDEMENT**

N ° 1237

présenté par
Mme Avia

ARTICLE 17

À l'alinéa 6, substituer au mot :

« mesure »

le mot :

« tutelle ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.